

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM FÉDÉRAL 2026/2027

Niveau Départemental

Article 1 : Inscriptions

Les inscriptions sont effectuées par les clubs via <https://monclub.fft.com/> . Elles peuvent être prises en début de saison et par la suite jusqu'à la date indiquée dans le calendrier pour chaque tour. **Attention : Aucune inscription pour le tour ne sera enregistrée après la date limite.**

L'inscription d'un joueur n'implique pas sa participation (cf. article 3)

Particularité pour les féminines :

Par défaut, les féminines sont inscrites au niveau régional. Si elles ne souhaitent pas participer à ce niveau, elles doivent le signaler en envoyant un message au secrétariat de la Ligue (contact@liguehdf.fr) lors de leur inscription en indiquant leur choix qui sera irréversible pour la saison. Elles participeront à l'échelon départemental avec les garçons de leur catégorie sans pouvoir accéder à l'échelon régional ni changer de choix en cours de saison.

Article 2 : Organisation sportive

L'organisation sportive de l'échelon départemental concerne les joueurs licenciés dans les clubs du Pas-de-Calais des catégories Seniors, Juniors, Cadets, Minimes et Benjamins et Poussins qui ne sont pas sélectionnés au niveau National ou Régional.

Pour le 1^{er} tour :

- Les joueurs et joueuses des catégories Vétérans, Séniors, Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins sont classé(e)s dans les différentes divisions en tenant compte de leurs points critérium de la saison 2025-2026, ensuite dans chaque division 4 places sont réservées aux joueurs ayant plus de points que la moyenne des joueurs initiaux.

Pour les autres tours :

Tous les joueurs et joueuses, quels que soient leur catégorie d'âge et leur niveau, sont placés en tenant compte de leur participation et de la place obtenue au(x) tour(s) précédent(s). 3 places maximum par division seront prises par les nouveaux inscrits qui seront obligatoirement placés après le dernier joueur ayant plus de points qu'eux.

Catégorie Senior Messieurs :

Comité Départemental du Pas de Calais De Tennis de Table

- Départementale 1 : 24 joueurs
- Départementale 2 : 24 joueurs
- Départementales 3-4 : le reste des joueurs en un ou plusieurs groupes

Catégorie - 18 ans Juniors Garçons :

- Départementale 1 : Tous les joueurs n'étant pas sélectionnés à l'échelon Régional répartis en 1 seul groupe ou 2 selon le nombre de joueurs.

Catégorie - 15ans Cadets :

- Départementale 1 : Tous les joueurs n'étant pas sélectionnés à l'échelon Régional répartis en 1 seul groupe.

Catégorie - 13ans Minime Garçons :

- Départementale 1 : Tous les joueurs n'étant pas sélectionnés à l'échelon Régional répartis en 1 seul groupe.

Catégorie - 11ans Benjamins :

- Départementale 1 : Tous les joueurs n'étant pas sélectionnés à l'échelon Régional répartis en 1 seul groupe.

Article 3 : Non – participation à un tour du CF

La liste des joueur(euse)s qualifié(e)s au niveau départemental sera publiée environ deux semaines avant chaque tour.

a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable Départemental (michael@zakrzewski.fr) pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement. En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 point pour le tour considéré si ce premier forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve de la saison en cours.

b) Pour un 1er forfait excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive compétente (**voyages scolaires, Service National Universel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection ou stage de sélection national de la DTN ou des fédérations affinitaires et associées**), le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres 1ers forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 1er forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison/

c) Tout joueur exclu de l'épreuve pour une saison ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division en dessous de laquelle il serait qualifié aux points critérium.

d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent automatiquement par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.

Le club du joueur n'ayant pas avisé de son désistement et étant absent lors de la compétition sera sanctionné par une pénalité financière de 40,00 €, sauf cas d'absence pour raisons médicales, professionnelles ou personnelles graves et non prévisibles (faire parvenir un justificatif, (certificat médical, attestation employeur, ... le mardi au plus tard suivant la date de l'épreuve).

Article 4 : Déroulement sportif

La participation à tous les tours du critérium fédéral n'est pas obligatoire mais les joueurs ne participant pas à un tour descendent dans la division inférieure (sauf forfait excusé au motif retenu).

A chaque tour et dans chaque division, la formule de l'épreuve sera adaptée au nombre de joueurs par le juge-arbitre en concertation avec le responsable du Critérium fédéral de l'échelon concerné.

La formule choisie peut comprendre des poules puis un tableau avec classement intégral ou uniquement des poules.

Pour le 1er tour dans l'ordre décroissant des points classement licence du 1er juillet de la saison en cours, en cas d'ex æquo, par tirage au sort, pour les tours suivants en fonction classement du tour précédent et de l'incorporation des nouveaux inscrits. Dans toutes les séries, les parties des poules et des tableaux sont disputées au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées : 3/2, 3/1 ou 3/0).

Article 5 : Montées et descentes

Montées de Départementale 1 régionale : 2 montées en Séniors, 1 dans les autres catégories.

Montées et Descentes en Départementale, elles seront indiquées sur les séries à chaque tour.